

Déclaration de la République de Guinée, à la quarante-huitième réunion du Groupe consultatif commun du Centre du Commerce international (CCI/CNUCED/OMC), tenue les 11 et 12 juin 2014, à Genève.

Madame la Présidente,

Tout d'abord, permettez-moi de vous féliciter, suite à votre élection à la présidence de cette 48^{ème} session du Groupe consultatif commun CCI/CNUCED/OMC.

Il me plaît également, d'adresser mes vives félicitations au CCI pour son demi-siècle d'existence et, dire toute notre appréciation pour le travail remarquable effectué par son Secrétariat au cours de ces années.

Bien entendu, cet anniversaire coïncide avec nombre de défis à relever dans le cadre des travaux en cours pour la conclusion du Programme de Doha pour le Développement, d'une part, et de l'Agenda post 2015, d'autre part.

L'on ne saurait être dubitatif quant au rôle capital que peut jouer, le CCI dans la mise en œuvre de ces deux programmes.

C'est pourquoi, la République de Guinée est convaincue qu'une coopération plus accrue avec le CCI pourrait renforcer les capacités des entreprises des pays en développement, en vue de leur participation plus effective à la croissance économique mondiale.

Le partenariat fécond entre la République de Guinée et le CCI s'est matérialisée ces deux dernières années, par l'appui du CCI à la finalisation du projet de la catégorie 2 du Cadre Intégré Renforcé et, portant sur le développement de la filière mangue en République de Guinée.

En effet, le projet de la catégorie 2 de la filière mangue en République de Guinée, qui a été approuvé par le Conseil du CIR en novembre 2013 est financé par le Fonds d'Affectation Spéciale du Cadre Intégré Renforcé à hauteur d'un montant de 3 millions de dollars US.

Madame la Présidente,

C'est dans ce cadre, qu'une équipe spéciale d'experts du CCI a été mise en place et travaille en étroite collaboration avec l'Unité de mise en œuvre du CIR en République de Guinée pour la finalisation dudit projet.

Aussi, entre mai et juillet 2013, le CCI a financé deux missions d'experts guinéens pour la préparation et la participation de la Guinée au 4^{ème} Examen Global de l'Aide pour le Commerce, tenu à Genève.

A cette occasion, le CCI a appuyé la Guinée dans la préparation et à l'organisation de la promotion commerciale du Café Ziama, à travers le montage d'un film documentaire, à la préparation de l'exposition de photos posters et , à l'organisation d'une séance de dégustation et de distribution du café ZIAMA.

Récemment, une mission d'experts du CCI s'est rendue en Guinée, afin d'appuyer l'équipe d'experts locaux et de préparer le lancement des activités du projet portant sur le développement de la filière mangue, en République de Guinée.

Cette assistance du CCI consiste à la réalisation des études dans les domaines ci-après : la mise en place de la stratégie nationale de développement de la filière fruits et légumes, l'étude de marché et de la caractérisation des organisations professionnelle de la filière mangue, l'étude sur la promotion de la mangue de Guinée sur les marchés cibles, la réalisation du site web de la mangue de Guinée et le renforcement des capacités de l'équipe de gestion du projet.

Il va s'en dire que, l'ensemble des activités qui seront menées dans la réalisation de cette filière mangue, vont certainement contribuer à la participation des entreprises guinéennes aux chaines de valeur régionales et mondiales, toutes choses qui favorisent l'accès aux marchés, le renforcement des capacités humaines et structurelles.

C'est le lieu pour moi de dire, combien, mon pays fonde un espoir dans le CIR, car nous sommes convaincus que, le CIR est un modèle et exemple fiables d'Aide pour le commerce. Les projets qui en découlent contribuent sans nul doute à l'augmentation des revenus, à l'amélioration des conditions de vie et à la croissance économique et sociale.

Madame la Présidente,

Le gouvernement guinéen a accordé une place de choix au secteur du commerce dans son programme de réduction de la pauvreté et, il compte faire du CIR un des vecteurs de croissance économique et sociale des populations guinéennes.

S'agissant des outils d'information commerciale, la République de Guinée estime qu'ils sont très utiles pour nos différentes économies, car ils pourront catalyser la facilitation des échanges, à travers les informations mises à la disposition des opérateurs économiques dans le cadre des recherches de marchés.

C'est pourquoi, mon pays voudrait saisir cette occasion pour solliciter l'appui du CCI dans la fourniture des programmes informatiques, liés à la recherche des marchés au plan régional et international.

Nous appelons donc le CCI à mettre l'accent sur cet aspect aussi important de sa coopération, en mettant à la disposition de ses clients, à savoir les entreprises guinéennes ces outils d'information commerciale et la formation y afférente.

Madame la Présidente,

La République de Guinée voudrait par la présente solliciter de la part du CCI, un appui constant dans le renforcement des capacités de ses entreprises, notamment celles de l'entreprenariat féminin et des jeunes.

Concernant l'Agenda post 2015, nous exhortons la communauté internationale à donner une place de choix au secteur du commerce, car la République de Guinée estime que, c'est un secteur qui pourra considérablement contribuer à la réduction de la pauvreté, si les programmes qui y sont développés sont réellement mis en œuvre, à travers l'Aide pour le commerce, le Cadre Intégré renforcé et, la conclusion du Programme de développement de Doha dans son ensemble.

La mise en œuvre effective des résultats de la Conférence ministérielle de Bali, notamment ceux en faveur des PMA dans le domaine des services, d'accès aux

marchés, des règles d'origine, et de la facilitation des échanges, pourront très concrètement et positivement contribuer à atténuer la pauvreté dans les PMA dans le cadre de l'Agenda post 2015.

Je saisis également l'occasion qui est la mienne pour remercier le Secrétariat du CCI pour l'appui constant qu'il ne cesse d'apporter à la République de Guinée.

Aussi, nous exhortons l'OMC et la CNUCED de mettre les moyens nécessaires à la disposition du CCI, afin de lui permettre de mettre en œuvre de façon effective, les programmes en cours dans les pays les moins avancés, notamment en République de Guinée.

Je termine mon intervention en remerciant les partenaires pour les annonces de contribution faite au cours de cette présente session, car ces fonds permettront au CCI de mettre en œuvre les programmes d'assistance technique et de renforcement des capacités dans les pays, tel que la République de Guinée.

Je souhaite plein succès à nos travaux.

Je vous remercie.